



**COMITÉ
PARIS**

RAPPORT DU TRÉSORIER GENERAL

**COMPTES 2025
DU COMITÉ DE TENNIS DE PARIS**

Présenté par Philippe KUNTZ
Approuvé au Bureau & Comité Directeur du 25/11/25
Approuvé à l'Assemblée Générale du 11/12/25

19, rue du Général Malleterre - 75 016 PARIS
Tél : +33 (0) 1 44 14 67 89 - comite.paris@fft.fr - tennis-idf.fr/comiteparistennis/

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE PARIS DE TENNIS
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
COMPTES DE RESULTAT	
PRODUITS	4-6
CHARGES	8-9
BILAN	11
PRODJET DE BUGET 2026	12-13

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'immense honneur de vous présenter les comptes du comité de paris de tennis pour l'exercice 2025. Vous avez dans votre dossier l'ensemble des comptes 2025, à savoir :

- ❶ Les comptes analytiques du Comité arrêtés au 31/08/2025
- ❷ Le bilan du Comité
- ❸ Le projet de budget 2026

4 points particuliers caractérisent l'exercice 2025 :

- Une saison 2025 avec une nouvelle hausse des licences
- Le départ en retraite de notre gestionnaire financier et administrative ainsi que le départ de deux entraîneurs de comité,
- La fin de la concession Flandrin/Pereire,
- De gros travaux d'entretien et de réparation sur les sites de Lilas et de Dixmier.

Comme les années précédentes, nous avons souhaité nous entourer de toutes les compétences puisqu'en complément de notre Commissaire aux Comptes (continentale d'Audit) et du cabinet comptable Platinium Conseil, nous faisons appel à un cabinet spécialisé pour valider les dossiers fiscaux.

Concernant la présentation des comptes du Comité, nous vous rappelons que nous devons suivre le schéma analytique qui nous est indiqué par la Fédération. En particulier, au niveau des produits, ne sont comptabilisés que les produits administratifs nets, c'est-à-dire que dans la présentation, n'apparaît que la quote-part des licences qui nous revient.

De la même façon, et suite aux préconisations et recommandations du Cabinet Francis Lefebvre, les flux de redevance liés au site du Tir aux Pigeons sont assimilés à des opérations de débours compte tenu du caractère réciproque de la prestation entre la Mairie de Paris et le Comité, et entre le Comité et l'ASCBB. L'opération ne génère ni résultat taxable à l'impôt sur les sociétés, ni recettes taxables à la TVA. Cette méthode de comptabilisation a également pour conséquence que les sommes reçues de l'ASCBB au titre de redevance, et corrélativement reversées à la Mairie de Paris, n'impactent pas le résultat.

Les comptes que je vais vous présenter ont été contrôlés par le Commissaire aux Comptes et ont reçu son approbation.

COMPTE DE RÉSULTAT

PRESENTATION DES PRODUITS

Nos recettes courantes s'établissent à 3.481.109€ en baisse de 127.867€ par rapport l'an dernier. Nous verrons la raison de cette évolution dans l'étude plus particulière des postes produits sportif & Educatifs, produits Centre de Comité et reprise sur provision.

L'évolution des principaux postes est la suivante :

1. Les Produits Administratifs Nets [594.078€]:

Ils s'élèvent à 594.078€ soit une hausse de 11.183€ par rapport à 2024 et à comparer au budget prévisionnel de 540.000€

Ce poste regroupe principalement le produit des licences avec 552.996€. Cette évolution est principalement due à l'augmentation du nombre de licences, qui passe de 46.989 à 48.854 et un maintien des cotisations statutaires et droits d'engagement.

J'en profite pour vous rappeler que la ligue nous prélève depuis quelques années 30 centimes par licence et que ses intentions sont d'augmenter ce montant jusqu'à 1 euro soit 48.000€ de non-réversion, soit près de 10% des produits de licences. Cela va être un gros manque pour le comité.

2. Les Aides Fédérales [587.253€]:

Elles s'élèvent à 587.253€, en hausse par rapport au budget et à l'an dernier de 27.422€. Elles correspondent à la Dotation Globale Fédérale qui nous est accordée par la Fédération Française de Tennis via la Ligue Ile de France et qui reste stable. Désormais, ces aides ne sont plus systématiquement liées à des emplois budgétaires, mais sont déterminées de façon globale. A laquelle vient se rajouter les aides Ligues IDF qui étaient, anciennement, comptabilisé en Subvention régionale (95).

Cette année, l'évolution vient de l'augmentation de 16.000€ des aides directes de la FFT et une baisse des 4.000€ des aides Ligues.

3. Les Produits Sportifs et Educatifs [301.925€]:

Ce poste se monte à 301.925€ en forte baisse de 38.399€ par rapport à l'exercice précédent. On retrouve pour 40.408€, les AOT pour les championnats par équipes, prises pour les clubs engagés dans les championnats par équipes, sont comptabilisées dans ce compte de produits, mais ne sont qu'un jeu d'écriture puisqu'elles sont, à l'identique, en compte dans les charges sportives & éducatifs.

La baisse est principalement due à la baisse des participations financière des parents de joueurs et joueuses entraînés par le comité et à l'arrêt de la collaboration avec Luca VAN ASCHE. A signaler, une hausse (un retour à la normale) de produits de la formation CQP.

4. Les Subventions [100.221€]:

Ce poste est une nouvelle fois en baisse

Les subventions se décomposent en :

- 45.000€ pour la ville de Paris (dont 28.500€ pour l'action Bouge & Partage, et 6.500€ pour sport santé en plein air), a noté la division par 2 de la subvention de la mairie de Paris au titre de notre convention,
- 31.220€ pour ANS,
- 24.000€ de l'ANS pour nos emplois aidés (dont un rattrapage de 2024 pour l'emploi de Théo BEDEL

5. Les Produits des centres de Comité [1.881.855€]:

Ce poste est en forte de baisse de 60.217€, suite à la fin de la concession Flandrin/Pereire qui se traduit par moins de location de terrains (11/12), l'annulation des loyers du restaurateur 'Coté Court' sur Pereire pour 20.000€ pour cause de non-paiement. A noter quelques reliquats d'avoir sur les cotisations clubs et le remboursement de carnets de ticket du jardin du Luxembourg qui viennent grever un peu plus les produits.

Les recettes par centre sont les suivantes :

5.1 Centre des Lilas :

Cotisations des clubs : 383.075€

Auxquelles il convient d'ajouter la participation du TC Lutèce pour un montant de 105.230€.

5.2 Centre Jean Dixmier :

Cotisations des clubs : 216.493€

Auxquelles il convient d'ajouter la participation de l'APSAP VP pour un montant de 65.923€.

Cotisations Individuelles : 6.026€

Location avec HEAD : 10.000€

5.3 Centres Flandrin/Pereire :

Cotisations des clubs : 241.170€

Cotisations Individuelles : 12.088€

5.4 Centre du Tir aux Pigeons :

Cotisation des clubs : 39.293€

Auxquelles il convient d'ajouter la participation de l'ASCBB pour un montant de 347.129€, comprenant la régularisation de la provision sur la redevance complémentaire de l'ASCBB que l'on retrouve en charge dans le poste 86 (centres de comité)

En ce qui concerne les points de restauration, le total des redevances restaurants se monte à 218.189€ (189.023€ pour le Tir aux Pigeons, 20.000€ pour Flandrin/Pereire et 9.166€ pour Dixmier), auquel s'ajoutent des refacturations de frais et des quotes-parts d'impôts fonciers auprès des sous-concessionnaires restauration pour un montant total de 172.758€.

Les recettes publicitaires se montent à 65.623€.

6. Reprise sur provisions [4.922€]:

Les reprises sur provisions s'élèvent à 4.922€ représentant la quote-part non amortie des travaux du site Flandrin/Pereire à la date de la fin de concession.

Le montant n'est pas en ligne avec le budget car les contentieux, notamment avec les sous-concessionnaires du site Flandrin/Pereire ne se sont pas soldés cette année.

7. Produits Financiers [10.854€]:

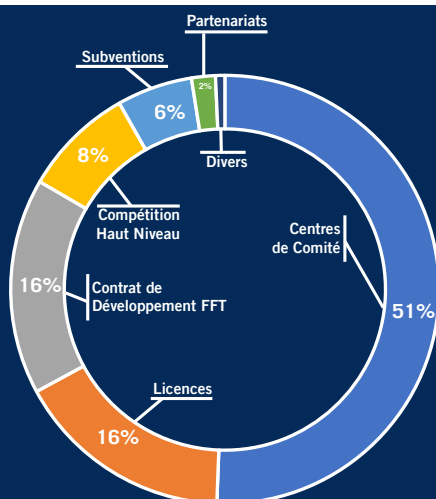
En hausse par rapport à l'année passée, dû à la remontée des taux de rémunération des placements.

8. Produits exceptionnels [117.163€]:

Ils se montent à 117.163€, représentant la quote-part des subventions d'investissement. Je vous rappelle que les subventions d'investissement se retrouvent en produits exceptionnels, alors que les amortissements sont mis en charges courantes.

En conclusion, les produits de l'exercice s'élèvent à 3.598.271€.

Vous retrouverez la répartition en pourcentage des produits par grande masse, sans surprise les produits des centres de comité représentent 51%, suivis par les produits provenant des licences et du contrat de développement fédéral.



PRESENTATION DES CHARGES

Pour cet exercice, les charges courantes se montent 3.672.122€ en très légère baisse de 4.184€ par rapport à l'an dernier.

Aides aux clubs :

Je vous rappelle que suivant le nouveau plan comptable analytique imposé par notre Fédération, le poste Aides aux Clubs en tant que tel n'existe plus. Les aides sont réparties suivant leur affectation dans les charges sportives, éducatives, animations, communication et administratives. Regroupées elles se montent cette année à 109.423€. Nous vous rappelons, que nous sommes à votre disposition pour vous aider à monter un dossier. N'hésitez pas à nous contacter.

Les principaux postes de charges sont les suivants :

1. Charges Administratives et Fonctionnement Général [288.791€]:

Elles se montent à 288.791€ en baisse de 34.698€ par rapport à l'an passé. La baisse est principalement due à la baisse de l'impôt sur les sociétés qui s'élève cette année à 10.687€ (au lieu de 25.549€ l'an dernier), au reclassement des frais de location de véhicule dans les charges animations et communication et au non remplacement du départ en retraite de notre comptable.

On peut noter une bonne maîtrise des postes de gestion classique (affranchissement, téléphone, internet, fournitures), ainsi que des postes honoraires (Comptabilité, fiscalité et avocats).

2. Charges Animation et Communication [187.002€]:

Elles s'élèvent à 187.002€, en hausse par rapport à l'an dernier suite au reclassement des frais de locations de véhicule anciennement affectées en charges administrative.

3. Charges Sportives et Éducatives [854.723€] :

On retrouve ici les refacturations des AOT (pour 47.033€) et le reste monte une belle maîtrise des coûts sans pour autant réduire nos actions sportives et éducatives de développement (les crocos rouges, tennis adapté, optimisation galaxie tennis, entraînement haut niveau, bouge et partage, Senior plus en plein air).

Ce poste est également en hausse par rapport à l'an dernier de 51.724€, imputable aux ruptures conventionnelles suite aux départs de nos entraîneurs de comité : Maxime Teixeira et Elsa Morel.

4. Charges Centres de Comité [1.793.598€]:

Ce poste tient compte du fonctionnement des centres des Lilas, de Jean Dixmier, Flandrin/Pereire et du tir aux Pigeons.

Le poste est en baisse de 25.993, qui s'explique par la fin des emplois d'agent d'accueil sur le site du jardin du Luxembourg. A noter, deux postes en fortes augmentation conjoncturel : les honoraires suite aux frais d'avocats et d'architecte pour les constitutions des dossiers de réponses aux appels d'offres de la mairie de Paris concernant les nouvelles convention d'occupation du domaine public sur Flandrin et sur Pereire, et les frais d'entretien suite à la remise en état des couts à Dixmier et la prises en comptes de factures de 2024 reçues après la clôtures des comptes du 31 Août 2024.

Les principaux postes de charges sont les suivants :

- Fluides	197.756€	- Gardiennage	90.817€
- Entretien	245.930€	- Salaires et charges sociales	243.839€
- Nettoyage	145.663€	- Redevances et taxes diverses	690.330€

5. Dotations aux Amortissements [514.424€]:

En ligne avec le montant budgétisé. Il comptabilise les amortissements sur les investissements réalisés sur les sites des Lilas, Dixmier et Flandrin/Pereire. Nous avons dû ajouter la quote-part non amortie des travaux du site Flandrin/Pereire à la date de fin de concession mais ce montant est compensé par la repise de provision passée l'an dernier.

6. Charges financières [33.584€]:

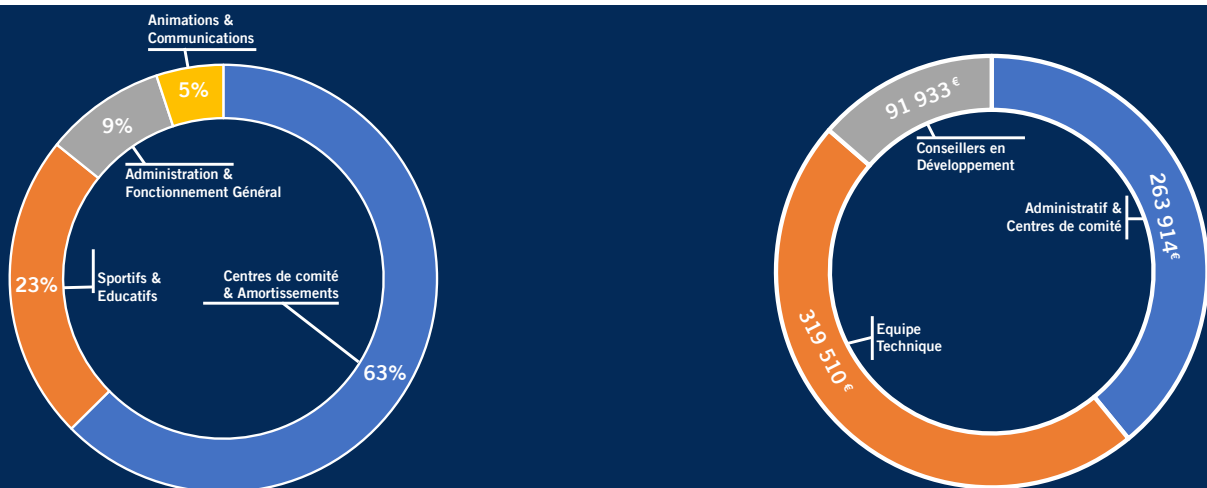
Ces charges correspondent aux intérêts des emprunts effectués pour la réalisation des investissements précédents. Ce poste est en ligne avec les attentes.

7. Charges exceptionnelles [271.303€]:

Ce poste prend en compte la perte suite à remboursement partiel du dépôt de garantie de la location Rue Jean de la Fontaine, mais compensée à 100% en produits exceptionnels.

En conclusion notre exercice 2025 dégage un résultat déficitaire conjoncturel de 88.896€ que je vous propose d'affecter aux réserves de notre projet associatif, et compte tenu de la dotation aux amortissements, notre Marge Brut d'Autofinancement (MBA) - qui mesure la capacité d'autofinancement - s'élève désormais à 318.488€ (503.976€ d'amortissements + reprise de dépôt de garnatie pour 25.493€ - résultat - la quote-part de subvention virée au compte de résultat - les reprise de provision).

Vous retrouverez la répartition en pourcentage des charges par grande masse, sans surprise les charges des centres de comité représentent 63%, suivies par les charges du poste Sportifs & Éducatifs.



Je voudrais remercier le personnel pour ses efforts en direction d'une gestion rigoureuse.

BILAN

ACTIF

Notre actif immobilisé s'élève à 3.833.299€.

Le poste Constructions est en baisse de 222.996€ pour se monter à 3.760.686€. Et se justifie par la sortie de nos actifs des sites Flandrin et Pereire (en brut et en net).

Notre actif circulant qui mesure les créances, les disponibilités et les charges constatées d'avance diminue de 513.885€ et se monte désormais à 3.394.993€.

La très forte baisse du poste 'autres créances' (531.085€) est due à un gros effort de relance de la part de nos services et les soldes des comptes des utilisateurs et sous-concessionnaires des centres Flandrin et Pereire.

On retrouve des disponibilités en très légère hausse de 9.683€, correspondant la encore aux efforts de nos services pour se faire payer en temps et en heure.

PASSIF

Nos réserves se montent à 2.348.832€ en hausse de 32.939€, due au résultat excédentaire de l'année dernier.

Au niveau des dettes financières, notre endettement est en baisse de 270.751€ du au remboursement de l'emprunt contracté pour les bâtiments du centre Jean Dixmier.

Nous retrouvons, logiquement, **les dettes fiscales et sociales** - qui comprennent notamment les taxes foncières des différents sites mais aussi les AOT et la TVA – en légère hausse due aux augmentations des taxes foncières.

Logiquement comptabilisé dans les dettes fiscales, **l'impôt sur les sociétés** se règle par acompte. Il s'élève à 8.303€

Nous constatons également une forte baisse **des produits constatés** d'avance (250.576€) car nous retrouvons, ici, pour partie les cotisations clubs des sites Flandin et Pereire.

En conclusion notre bilan cette année s'établit à 7.228.292€.

PROJET DE BUDGET 2026

Comme vous le savez, les règles de comptabilité publique nous imposent de présenter un projet de budget à l'équilibre. C'est ce qui a été fait avec une approche toujours prudente comme vous en avez pris l'habitude.

Il a été pris comme idée directrice : le recalibrage des produit et charges du à la fin de la concession Flandrin et Pereire, une stabilité des différents postes tout en tenant compte de la hausse du coût de la vie et de l'amortissement des deux bâtiments du le centre Jean Dixmier. Ce qui amène une baisse du budget global de 3.110.000€.

PRESENTATION DES PRODUITS

1. Les produits administratifs nets [560.000€] :

Ils diminueront suite à la décision de la Ligue Ile de France de nous prélever jusqu'à 1 euro par licence à horizon 2026/2027, donc demain, après nous avoir déjà prélevé 0,30 cents ces dernière années. Soit un manque conséquent pour le comité de 48.000€.

2. Les aides fédérales [545.000€] :

De même les aides fédérales ont été budgétisées de manière stable. A noter, que désormais pour les comités de la ligue IDF, la dotation globale de fonctionnement a été gelée pour les 4 années à venir pour et qu'une convention d'objectifs entre la FFT et la Ligue et entre la Ligue et le comité de paris ont été signées. Un bonus par rapport à cette convention d'objectif est en discussion mais nous ne connaissons pas encore les modalités d'obtention, de calcul et de répartition.

3. Les produits éducatifs et sportifs [230.000€] :

nous les avons budgétés à l'identique par rapport au budget précédents.

4. Les subventions [100.000€] :

La aussi prudence. Tant que ce n'est pas voté, il reste un doute...

5. Les produits Centres de Comité [1.600.000€] :

Ils ont été recalibrés pour intégrer la fin de la concession Flandrin/Pereire.

6. Les reprises de provision [10.000€] :

Nous espérons une reprise sur provision sur 2026 de 10.000€ correspondant à des soldes de contentieux.

7. Les Produits financiers [5.000€] :

là aussi prudence. Comme évoqué précédemment la faiblesse des taux de rendements actuels ne permet pas de miracle.

8. Les produits exceptionnels [60.000€] :

c'est l'estimation de la quote-part des subventions d'investissement à ce jour, et notamment des nouveaux bâtiments du centre Jean Dixmier.

Dans ce contexte, **les produits prévisionnels s'établissent donc à 3.110.000€** ce qui est une estimation raisonnable.

PRESENTATION DES CHARGES

1. Les charges administratives et fonctionnement général [300.000€] :

En baisse pour tenir compte du non renouvellement du départ en retraite de notre comptable.

2. Les charges animations et communication [130.000€] :

Stabilité du poste pour tenir compte d'actions de promotion pouvant être conduites.

3. Les charges sportives et éducatives [710.000€] :

Nous maintenons la stabilité de ce poste qui tient compte des bons résultats de nos enfants entraînés.

4. Les charges centres de Comité [1.400.000€] :

Comme pour les produits, Ils ont été recalibrés pour intégrer la fin des concessions de Flandrin et Pereire

5. Les dotations aux amortissements [520.000€] :

Nous les avons estimées stable puisse que tient compte de l'amortissement des nouveaux bâtiments sur notre centre Jean Dixmier.

6. Les charges financières [40.000€] :

Budgété à hauteur de 40.000€, afin de tenir compte des intérêts d'emprunt contractés pour les sites des Lilas et de Dixmier.

7. Les Charges exceptionnelles [10.000€]:


rien de particulier à ce poste.

En conclusion : **avec des charges s'établissant à 3.110.000€** notre projet de **budget est présenté à l'équilibre.**

Il a été élaboré de façon prudente.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE PARIS DE TENNIS

19, rue du Général Malleterre
75 016 PARIS

 : +33 (0) 1 44 14 67 89

 : comite.paris@fft.fr

 : tennis-idf.fr/comiteparistennis/

Novembre 2025